

<http://www.essaillon-sederon.net/Les-arbres-de-la-liberte>

Lou Trepoun 48

Les arbres de la liberté

- Lou Trepoun - Lou Trepoun de 40 à 49 - Lou Trepoun 48, Jun-2010 -

Date de mise en ligne : mardi 19 novembre 2013

Date de parution : juin 2010

Copyright © L'Essaillon - Tous droits réservés

Le 14 juillet 1989, place de la fontaine, devant chez lui, Monsieur Maurice GONTARD avait prononcé une allocution sur le thème des "arbres de la liberté".

Voici la plus grande partie du texte, transcrit de l'écoute audio de la copie d'un film réalisé à l'époque par Madame Andrée IMBERT. La photo est extraite du film et sa qualité s'en ressent.

http://www.essaillon-sederon.net/sites/essaillon-sederon.net/local/cache-vignettes/L231xH281/48_220_01-fea82.jpg

© Essaillon

« A la demande du Comité des fêtes je vais vous dire quelques mots, mais rassurez-vous, ce ne sera ni un cours étant donné qu'il y a bien longtemps que j'ai cessé cet exercice, ni même un discours je n'en ai jamais fait.

Ce ne sera ni sur le 14 juillet, ni sur la révolution ni sur la déclaration des droits de l'homme. Alors vous allez me dire : sur quoi ?

Nous allons parler des arbres devant celui-ci.

L'arbre a toujours été le plus bel ornement de la nature végétale, comme l'homme, du moins il le croit, a été le plus bel ornement de la nature animale.

Dans l'antiquité gréco-romaine les arbres étaient particulièrement honorés et chaque divinité avait son arbre favori. Par exemple le chêne était l'arbre du roi des dieux Jupiter, le peuplier était celui d'Hercule ; la déesse de l'amour Vénus avait comme arbre le tilleul.

Quant à Minerve, la déesse de la sagesse, vous savez tous qu'elle avait comme arbre l'olivier et des forêts étaient consacrées à ces divinités.

Nos ancêtres les Gaulois eux aussi honoraient les arbres et en particulier le chêne puisque c'est dans le chêne que les druides allaient cueillir le gui. Par la suite vous savez que St Louis rendait la justice sous un chêne. Dans le cours des siècles, dans les grandes circonstances de la vie nationale ou familiale, on plantait des arbres en mai et quand on voulait honorer une famille on allait installer devant son domicile ce que l'on appelait un "MAI". Par conséquent il est tout à fait normal qu'à l'époque de la révolution on ait planté des arbres de « la liberté ».

Autour de ces arbres on installait des fleurs, on accrochait des guirlandes, et toutes les grandes cérémonies de la vie locale, de la vie patriotique, venaient se célébrer autour des arbres de la liberté qui devenaient un véritable "Autel de la Patrie".

http://www.essaillon-sederon.net/sites/essaillon-sederon.net/local/cache-vignettes/L245xH359/48_220_02-b9e41.jpg

© Essaillon

Ces arbres de la liberté furent même codifiés par la Convention et un décret de janvier 1794 vint préciser de quels soins on devait entourer les arbres de la liberté et les cérémonies qui pouvaient se pratiquer autour de ces arbres. Ces arbres de l'époque révolutionnaire se sont survécus jusqu'à la fin de l'empire mais en changeant de nom, ils sont devenus les arbres Napoléon.

En 1814, lorsque la monarchie est rétablie il est bien évident que ces arbres de la liberté vont être abattus, et pendant 35 ans il n'est plus question d'arbres de la liberté.

Mais avec la seconde république, en 1848, à nouveau plantation d'arbres de la liberté qui eurent une existence encore plus éphémère que les premiers étant donné que très vite la réaction intervient. Il y a même une circulaire du Ministre de l'intérieur qui prescrit, ça devait être en 1849 ou 1850, que l'on arrache ces arbres de la liberté ! Sous la troisième république. Il fallut attendre pas mal d'années pour que l'on plante à nouveau des arbres de la liberté.

En effet en 1870, pas de plantation d'arbres. Il faut attendre les années 80 pour que l'on songe à nouveau à planter des arbres de la liberté.

Et nous avons ici un de ces arbres de la liberté qui a été planté en 1889, par conséquent pour le premier centenaire de la révolution française.

On ne trouve pas dans les archives de Séderon d'indications sur cet arbre de la liberté et il faut se fier à ce que l'on appelle en histoire les sources orales pour savoir qu'il a été planté en 1889.

En effet nous avons eu ici, pendant très longtemps un excellent voisin et ami, Auguste OLLIVIER, qui était né en 1889, la même année, ce qui permettait de situer la date de naissance de cet arbre. Auguste OLIVIER disait d'ailleurs qu'il avait beaucoup plus grandi que lui-même.

On aurait pu craindre que cet arbre de la liberté souffre des goudronnages qui ont été faits et ensuite de ce

Les arbres de la liberté

magnifique carrelage qui n'est pas fait pour assurer son humidification.

Mais il doit avoir des racines tellement longues que cet arbre doit aller jusqu'à la rivière et nous savons, mon voisin et ami Georges IMBERT et moi, que ses racines passent sous nos garages où elles ont d'ailleurs fait quelques petits dégâts. Voilà donc un jeune centenaire dont nous espérons qu'il célébrera dans un siècle un nouveau centenaire.

Depuis la fontaine a été enrichie, et en 1911 ou 1912, on a installé dessus le buste de la République. Et ce buste de la République, vous pouvez le voir, a un bonnet phrygien.

La Phrygie était une région d'Asie Mineure. Pourquoi le bonnet phrygien ?

Parce qu'à Rome les esclaves devenus libres se reconnaissaient à ce qu'ils portaient un bonnet phrygien.

Par conséquent le bonnet phrygien de la liberté à côté de l'arbre de la liberté, le buste de la République regardant l'arbre de la liberté on ne peut pas rêver d'un plus bel ensemble dans le pays de Séderon.

De son inauguration nous ne savons rien de précis puisque nous n'avons pas de documents d'archives.

La municipalité de l'époque était constituée de	
Hypolite Paul REYNAUD LACROZE	Maire
Isidore Cyprien AUMAGE	Adjoint
Lucien BERTRAND Notaire	Conseiller

Les autres conseillers étaient	
Alphonse CHARRAS	Casimir REYNAUD
Jean-Baptiste GUERIN	Alexandre DHETES
Simon GILLY	Henri JULLIEN
Victorin JULLIEN	Bernard MATHIEU
Louis VILHET	

M. Gontard